



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction des Politiques Publiques  
Pôle Coordination - Environnement  
Cellule Développement Durable**

Gap, le **10 OCT. 2024**

Compte rendu de la CSS d'Embrun du 2 juillet 2024

Liste des présents :

**Collège « Administrations de l'État »**

ROCHAS Benoit	Secrétaire général préfecture des Hautes-Alpes	Présent
JALLAIS Sarah	Préfecture des Hautes-Alpes	Présente
MIARD Aurélie	Préfecture des Hautes-Alpes	Présente
BENOIT DE COIGNAC Samuel	DREAL	Présent
VALENCIA Sandrine	DREAL	Présente

**Collège « Élus des Collectivités Territoriales »**

Titulaires

AUDIER Marc	Commune d'Embrun	Présent
DOU Jean-Claude	Commune d'Embrun	Représenté

Suppléants

COULOUMY Christian	Commune d'Embrun	
PARPILLON Christian	Commune d'Embrun	

**Collège « Riverains ou Associations de Protection de l'Environnement »**

Titulaires

GASDON Hervé	SAPN	Présent
FANTI Bernard	fédération des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	Présent

Suppléants

LUTHY Florence	Embrun Ecologie	
DOUCENDE David	fédération des Hautes-Alpes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques	

## Collège « Exploitant d'Installation Classée »

### Titulaires

VOLLAIRE Pierre	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	
ARNAUD Jérôme	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présent

### Suppléants

VERRIER Jean-Luc	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présent
PARPILLON Christian	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	

## Collège « Salariés de l'exploitation »

### Titulaires

RUIZ Caroline	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présente
TROUILLET Ananda	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	Présente

### Suppléants

DUFFORT Rémi	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	
GRANDJEAN Michel	Communauté de Communes de Serre-Ponçon	

## Personnalités Qualifiées

MACHADO Christel Aurore	ARS SDIS	Présente
-------------------------	-------------	----------

### Secrétariat

TREGLIA Mélanie	Cyprès	Présente
-----------------	--------	----------

La réunion débute à 10h10.

L'accueil est fait par Monsieur Rochas, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes, président de la CSS.

### Présentation du bilan annuel

Madame TROUILLET présente un diaporama (en annexe).

Quelques précisions sur la présentation :

#### Diapo 4 :

- Les tonnages enfouis ont diminué du fait de la diminution de l'apport d'ordures ménagères et de l'ouverture de nouvelles filières sur la déchèterie.
- En 2022 la commune de Chorges a rejoint le périmètre d'action du site d'enfouissement.

**Diapo 5 :** Nous avons un casier déjà étanchéifié par des bâches, un casier à étanchéifier et un troisième en cours d'étanchéification.

**Diapo 6 :**

- Le pont bascule est nettoyé tous les deux ans.
- Nous avons récupéré le site en 2020, auparavant il était exploité par Véolia.

Monsieur Rochas : Les cages anti-envol sont-elles efficaces ?

Madame Trouillet : Oui, ce n'est pas infaillible mais les résultats sont meilleurs avec que sans.

**Diapo 8 :** Nous avons aménagé une aire de contournement avant la citerne pour que les camions n'arrachent plus le portail.

**Diapo 9 :** En moyenne les biogaz produits sont composés de 45% de méthane. En novembre nous avons produit moins de biogaz du fait des fortes pluies.

**Diapo 10 :** Nous n'avons pas pu réaliser les analyses pour le dernier trimestre pour les bassins car les deux ont été submergés par la crue.

Nous avons testé une station mobile d'Osmose inverse. Habituellement nous faisons traiter nos effluents par le Beynon mais ceux-ci ne peuvent plus être acceptés sur le site du Beynon (VEOLIA) temporairement, pour le moment nous envoyons donc tous nos effluents à Valensole.

Depuis la crue nous n'avons plus de piézomètre aval, cependant nous avons réalisé un correctif afin de pouvoir tout de même obtenir des résultats sur cette section, que nous devrions avoir d'ici trois semaines.

**Diapo 11 :** L'année 2023 a été une année exceptionnelle en termes de pluviométrie et nous n'avons pas pu pomper tous les lixiviats que nous aurions souhaité.

Madame Ruiz : Nous avons tenté de contacter d'autres prestataires en Isère pour diminuer l'impact du transport. Les bassins ERI étaient hors service donc l'osmose inverse n'était pas possible.

Monsieur Fanti : Pourquoi ne traitez-vous pas tous vos effluents par osmose inverse directement sur site ?

Madame Trouillet : Nous n'avons pas la puissance électrique nécessaire et pas assez de stockage.

Monsieur Fanti : c'était pourtant la manière de procéder de Véolia.

Madame Ruiz : Nous l'avons fait une fois ou deux avec Véolia car nous avons des contraintes pour les rejets en milieu naturel notamment mais ce n'est pas forcément adapté à notre fonctionnement normal.

Monsieur Fanti : Est-il possible de couvrir le site ?

Madame Trouillet : Par le passé le site était totalement ouvert et maintenant une partie est couverte. La partie non couverte est tout de même ensevelie sous 40 centimètres de terre.

**Diapo 12 :** Nous rencontrons le SDIS chaque année afin qu'ils puissent bien connaître le site et noter toutes ses spécificités. Nous sommes en train de planifier ensemble un exercice de feu pour tester le protocole en place.

La semaine dernière nous avons installé une caméra thermique qui nous envoie une notification en cas de détection d'incendie.

**Diapo 13 :** Monsieur Audier : Nous avons constaté que le site génère beaucoup moins de nuisances olfactives qu'avant.

**Diapo 14 :** La crue du 1<sup>er</sup> décembre a emporté la cuve de secours du bassin à lixiviats. Le talus qui protège le bassin à lixiviats n'était pas suffisamment protégé en amont et a été un peu grignoté lors de la crue.

Monsieur Gasdon : Le torrent du Pralong a-t-il débordé ?

Madame Trouillet : Non.

**Diapo 15 :** Une partie des matériaux qui ont été déversés dans les bassins s'y trouvent encore. Nous avons commencé les travaux par le déblaiement des matériaux qui se trouvaient à côté des bassins. Les travaux dans les bassins devraient être finalisés en décembre.

Monsieur Gasdon : Envisagez-vous une étude en collaboration avec le BRN ?

Madame Trouillet : Ils nous proposent des aménagements très coûteux pour protéger les bassins.

Madame Ruiz : Il faudrait prendre en considération le risque d'affaissement du talus en post-exploitation avant de prendre une décision. Nous allons réfléchir à réaliser des études complémentaires pour voir s'il est possible de réaliser des aménagements moins chers pour la post exploitation.

Monsieur Audier : Il faut mener une réflexion plus large que la seule protection des bassins.

Madame Trouillet : La réflexion menée avec le service GEMAPI de la CCSP est de creuser le lit qui est monté de plusieurs dizaines de centimètres pour récupérer des matériaux.

**Diapo 16** : Nous avons réinstallé les filets et avons ajouté des cages anti-envol.

**Diapo 17** :

- La capacité du site a augmenté car nous avons amélioré le compactage.
- Les puits de biogaz peuvent gêner l'exploitation donc nous sommes donc partis plutôt sur un système de drains.

Monsieur Benoit De Coignac : L'arrêté ministériel de 2016 a évolué en 2023 donc le SMITCOM va déposer un PAC et nous ferons un arrêté préfectoral.

Madame Trouillet : L'idée est de pouvoir prendre de petites parts ailleurs, récemment il aurait été opportun que nous puissions récupérer du sable de la STEP de Guillestre par exemple.

**Diapo 18** : Nous n'avons pas tout recouvert de goudron en entrée de site car le bureau d'études ne nous a pas conseillé de le faire.

**Diapo 19** :

Madame Valencia : sur la question de l'évolution de la TGAP pour 2025 :

Il sera instauré à compter du 01/01/2025 une majoration de la TGAP applicable à la mise en décharge au-delà d'un seuil annuel fixé par le préfet de région.

Cette majoration concerne ainsi la fraction de déchets au-delà du seuil correspondant au moins 50% des déchets accueillis par rapport à 2010. La majoration devrait avoir un tarif compris dans une fourchette entre 5 et 10 euros par tonnes et un arrêté du préfet de région définira, par ISDND, le seuil à partir duquel s'appliquera cette TGAP majorée.

En PACA, la situation est particulière (capacité autorisée en 2025 inférieure de près de 100 000 t à la limite régionale à l'enfouissement défini par le SRADDET) a amené la DREAL à proposer de revenir à hauteur de la limite du SRADDET pour les exploitants qui en ferait la demande.

Monsieur Gasdon : Ce que je souhaite c'est que les collectivités territoriales soient prises en compte. Nous avons une pression pour évoluer sur la régie publique.

Madame Ruiz : Nous avons réalisé une étude pour une éventuelle reprise du site en gestion publique, mais il y aurait un blocage sur le bail et le coût de traitement à la tonne augmenterait.

Monsieur Gasdon : Il faudrait anticiper la fermeture du site puisqu'il reste seulement 5 ans d'exploitation. A Sorbier la post-exploitation avait été très mal gérée.

Madame Trouillet : EODD va réaliser une étude. La torchère restera sur place tant que nous aurons du biogaz. Chaque année nous provisionnons environ 80 000€. Nous allons essayer de faire de ce site quelque chose d'intéressant comme par exemple un champ de panneaux photovoltaïques.

Suite à la présentation de l'exploitant, une visite de site a été proposée aux participants. Les différents sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 11h48.

Le Président,



Benoît ROCHAS

# Commission de suivi de site ISDND de Pralong

*Le mardi 02 juillet 2024*

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Ordre du jour

- **Approbation du compte-rendu de la CSS du 15/06/2023**
- **Présentation du bilan d'activité 2023 :**
- **Projets et Perspectives**
- **Porté à connaissance : nouvel arrêté préfectoral**
- **Questions diverses**

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Bilan d'activité 2023

## 1. INTRODUCTION

Rappel : reprise en gestion directe par la régie SMICTOM au 1<sup>er</sup> avril 2020

### Nos objectifs généraux :

- Accueillir nos camions de collecte dans de meilleures conditions,
- Réduire la production de lixiviats,
- Diminuer le casier d'exploitation (- envois),
- Limiter l'impact environnemental du site.

### Difficultés 2023 :

- Traitement des lixiviats
- Intempéries décembre 2023

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Bilan d'activité 2023

## 2. TONNAGES

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets enfouis en tonnes	7408	5731	5699	5346	6187	5801

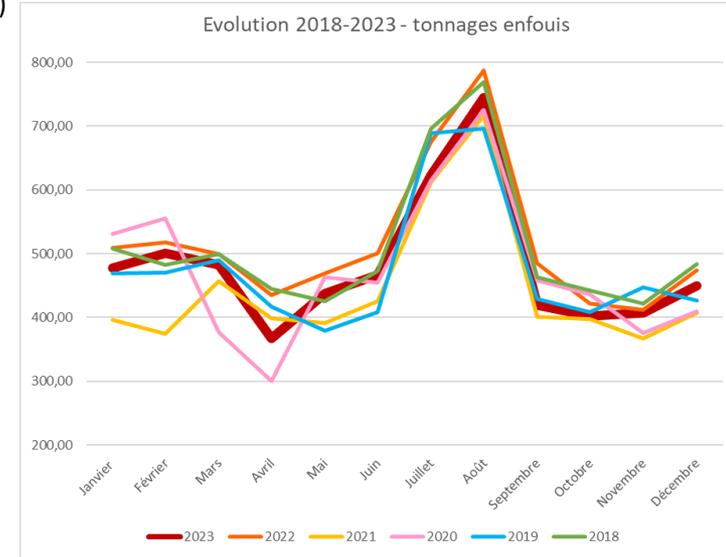
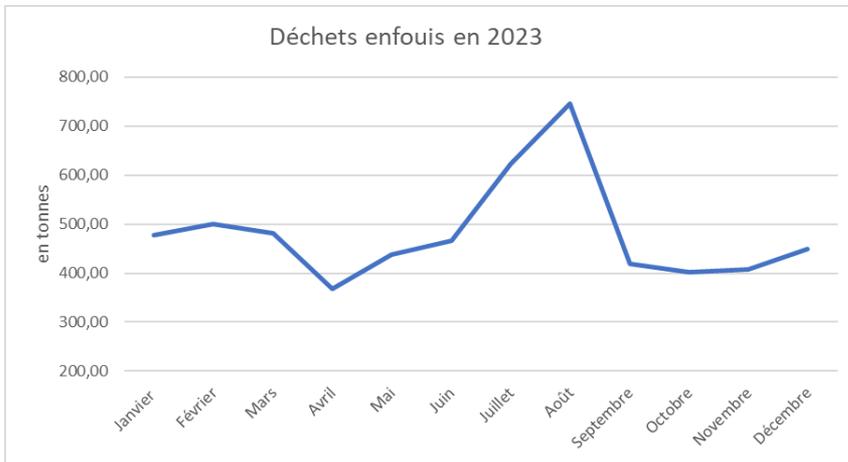
Tonnages extérieurs 1300 T

Intégration de la commune de Charges

- 386 T

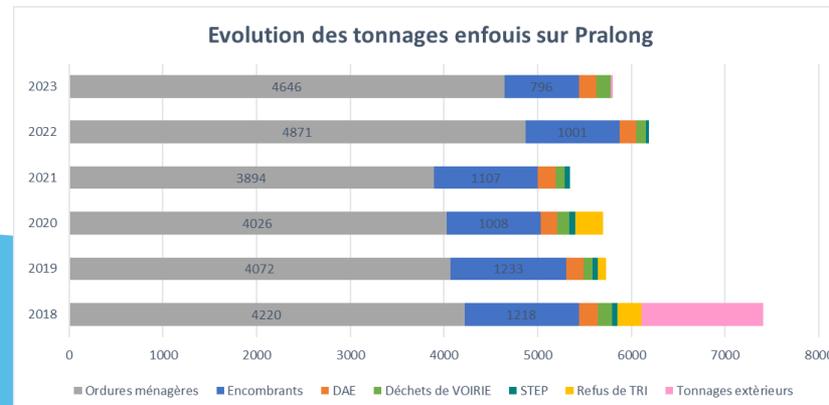
- Encombrants (-205 T)
- OM (-225 T)

Une saisonnalité marquée en hiver et en été



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



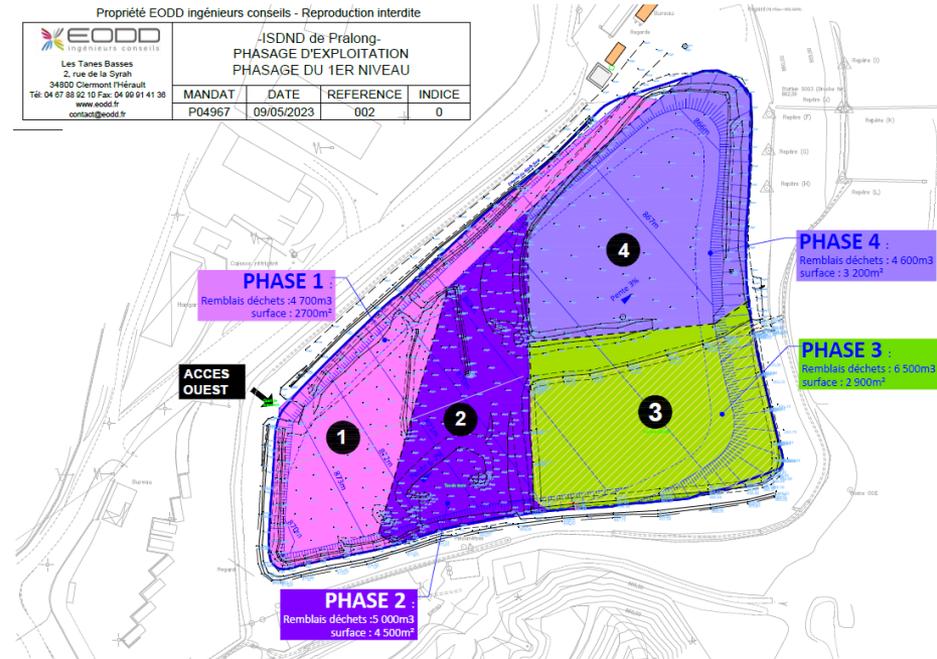
# Bilan d'activité 2023

## 3. SITE

**Années Tonnages enfouis Volume m3 Densité**

2019	6277	6433	0,98
2020	6417	5522	1,16
2021	7772	6789	1,14
2022	8069	7110	1,13
2023	8397	7203	1,17

Le volume disponible au 18/12/23 est de 43 000 m<sup>3</sup>, soit environ 6 ans d'exploitation restant. Fin estimée en 2030.



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Bilan d'activité 2023

## 4. Travaux

**Février 2023**

*Nettoyage caniveau*



**Mars 2023**

*Repose des filets anti-envols*



**2023**

*Quai de déchargement*



*Régie SMICTOM Serre-Ponçon*

# Bilan d'activité 2023

## 4. Travaux

**Avril 2023**

*Nettoyage et réparation du pont bascule*

*Pose des caméras*



**2023**

*Acquisition des cage anti-envol*



**ISDND de Pralong**

*Régie SMICTOM Serre-Ponçon*

### Septembre 2023

- Déplacement de la clôture du bassin à lixiviats (+ proche du bassin)
- Pose d'un petit portillon pour accéder au bassin
- Réfection de la sortie du pont bascule suite à l'accrochage du poteau par un camion
- Réfection du système de chargement du lixiviat



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

# Bilan d'activité 2023

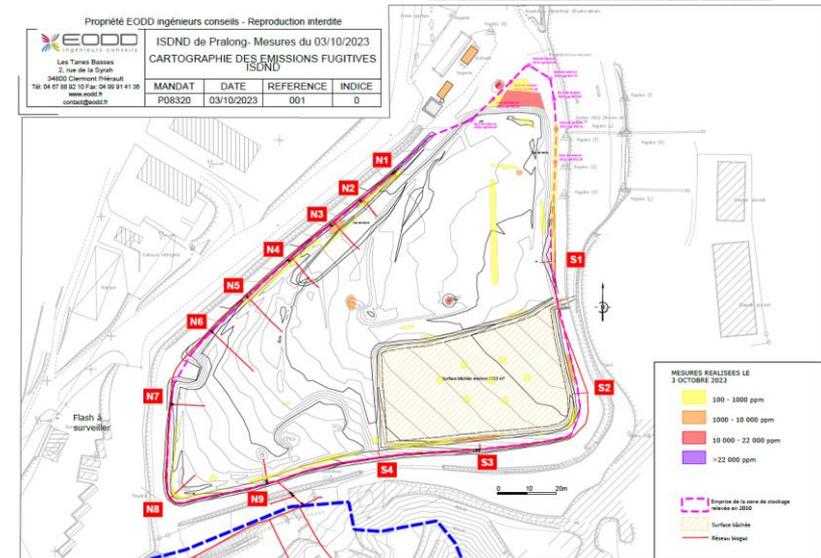
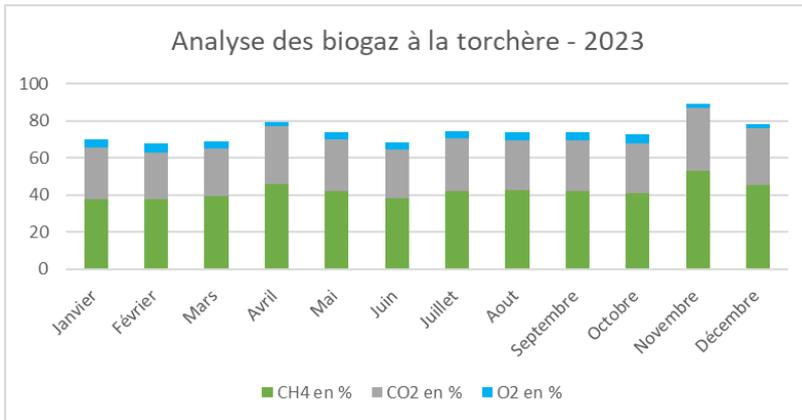
## 5. Gestion biogaz

- Fonctionnement de la torchère : 8390 h soit 95,8 % - 105 m<sup>3</sup>/heure

Années / m <sup>3</sup>	Biogaz valorisés par la chaudière	Biogaz brûlés par la torchère
2019	136 311	37 971
2020	retrait fin 2019	572 733
2021	Néant	761 734
2022	Néant	893 655
2023	Néant	880 899



- Analyse de la qualité des biogaz : 1 X / mois sur 17 pts d'échantillon



- Réduction des émissions fugitives sur le réseau biogaz

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Bilan d'activité 2023

## 6. Surveillance

### Eaux de ruissèlement interne

**Analyses trimestrielles 2023 des ERI = conformes**  
 → 3664 m<sup>3</sup> relâchés en milieu naturel

2023	Bassin n°1	Bassin n°2
en m <sup>3</sup>	504	1076
30/06/2023	1	0
19/10/2023	1	1
07/11/2023	1	1
	1512	2152
<b>TOTAL m<sup>3</sup> relâchés en milieu naturel</b>		
3664		



€ ≈ 11 000

### Lixiviats

**Analyses trimestrielles 2023 des lixiviats =**  
 T1, T2 et T3 non conformes à la STEP de Gap et T4 conforme  
 → 409 m<sup>3</sup> envoyés en STEP de Gap au T4  
 → 306 m<sup>3</sup> traités par osmose inverse  
 → 1 217 m<sup>3</sup> Beynon / CSDU04



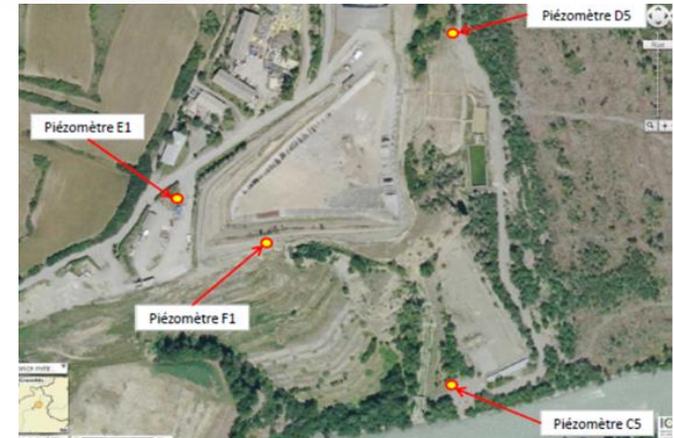
### Rejets torchère

**Analyses annuelles 2023 des rejets de la torchère = conformes :**  
 CO < à 150mg/Nm<sup>3</sup>

57 relevés de la température de la flamme = moy 928°C.

### Eaux Souterraines

**Analyses semestrielles 2023 des ES S1 = conformes**



E1	D5	F1	C5
Amont ISDND	Aval Bassin LIX	ISDND (torchère)	Aval ISDND

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

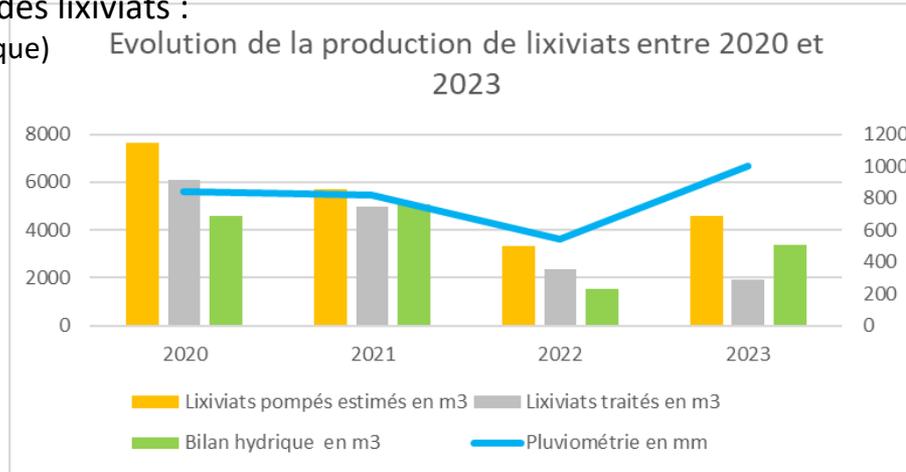
# Bilan d'activité 2023

## 7. Gestion lixiviats

- Production et traitement des lixiviats :

- 3 378 m<sup>3</sup> produits (théorique)
- 1 932 m<sup>3</sup> traités

Evolution de la production de lixiviats entre 2020 et 2023

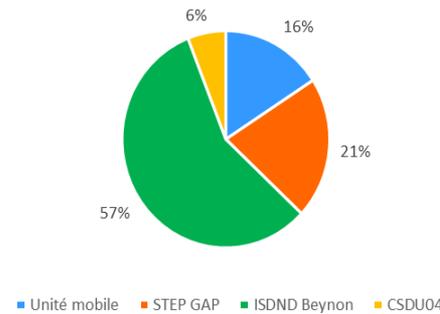


€ ≈ 100 330

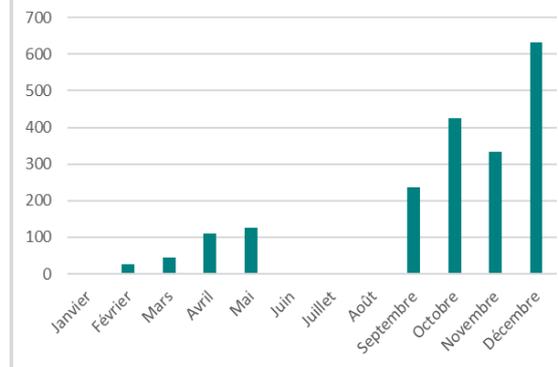
- Difficultés sur les exutoires de traitement :

- ISDND Beynon : en panne depuis le 10/12/23
- Unité mobile : gestion complexe (concentrats et organisationnelle)
- STEP GAP : n'accepte plus de lixiviats
- CSDU 04 : transport très onéreux

Répartition des exutoires du traitement des lixiviats



Quantités de lixiviats traités en tonnes



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

**SDIS**

Mise à jour du plan

### ISDND de Pralong



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

### Nuisances visuelles : envols

- Ramassage hebdomadaire : 48,8 heures / an
- Campagnes de ramassage d'envols avec le personnel du SMICTOM
- Saupoudrage de terre dès que possible : 2 596 T

### Nuisances olfactives : liées à des évènements précis ou par temps de pluie

- Lors d'épisodes pluvieux
- Lorsque des tranchées ou des puits sont réalisés dans le massif de déchets pour évacuer les nappes perchées de lixiviats

### Campagne de débroussaillage

- 3 campagnes de débroussaillage par les moutons : mai/aout/octobre
- Les espaces de l'ISDND sont régulièrement débroussaillés : 15 heures
- Entretien des espaces verts par une société (ancien site)



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

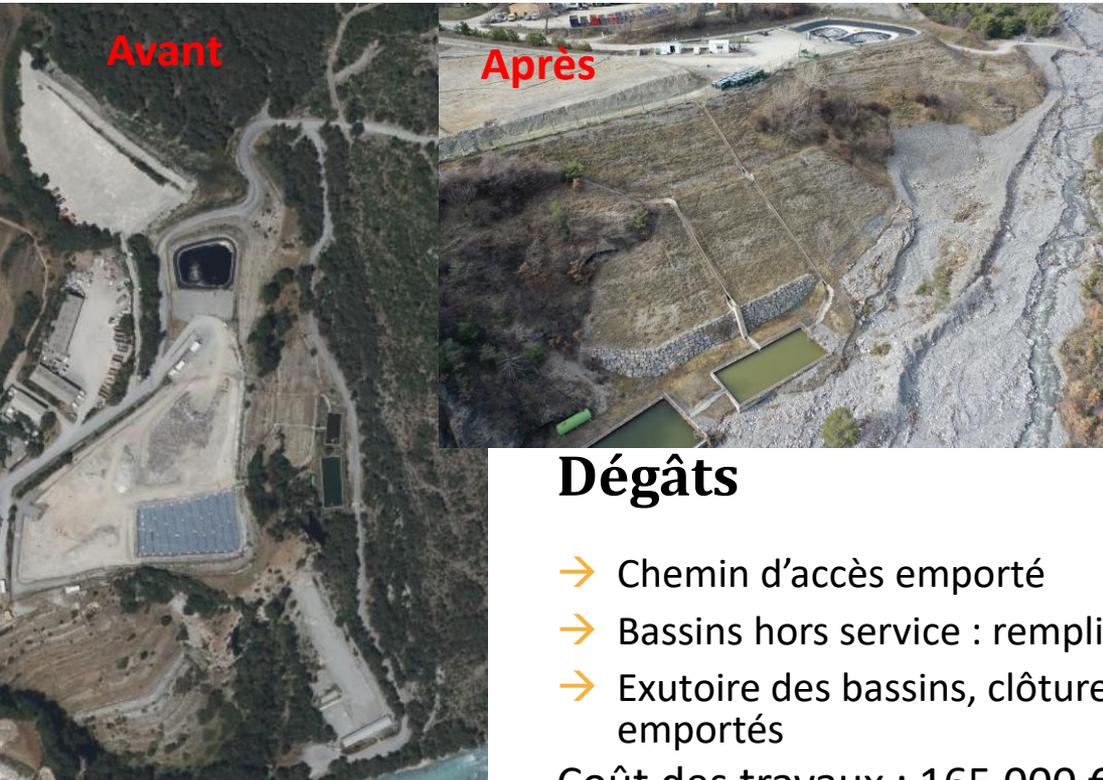
### Crue décennale du Bramafan

- Dernière crue importante 1856
- Pluviométrie Importante : 2023 = 999,8 mm / Nov 2023 = 214,2 mm / Dec 2023 = 128,3 mm / 01/12/23 = 45mm
- Un lit fortement boisé



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



### Dégâts

- Chemin d'accès emporté
- Bassins hors service : remplis de bois et de matériaux, plus d'étanchéité
- Exutoire des bassins, clôture, portails, cuve de secours du bassin à lixiviats emportés

Coût des travaux : 165 000 €

Pris en charge de l'assurance : 132 000 €

- Réunion avec DREAL et DDT pour lancer les travaux le 24/05
- Remise en fonctionnement planifiée pour septembre
- Prochaines analyses ERI décembre 2024

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

# Contrôle DREAL 2023

## Sujet de contrôle identique à 2022 :

- Mise en œuvre du contrôle visuel : vidéosurveillance posée au printemps 2023
- Caractérisation : FIPAD + caractérisation de encombrants automne 2023
- Justificatif attestant du respect des obligations de tri : FIPAD
- Prévention du risque incendie : remise à jour annuelle du plan pompier
- Prévention et gestion des envols : pose des filets + campagne d'envols + cage anti-envols
- PH = 10 élevé pour les ERI T1 2022 : Au T4 2022 pH = 8
- Fossé et eaux de ruissellement : fossés existants pour séparer les eaux internes et externes
- Ravitaillement en carburant : protocole + tapis d'égoutture

## Contrôle inopiné Air et eau

- ERI analysées en sept 2023 : sans dépassement de seuil
- Rejet torchère analysé en mai 2023 : analyse dans les normes

ISDND de Pralong

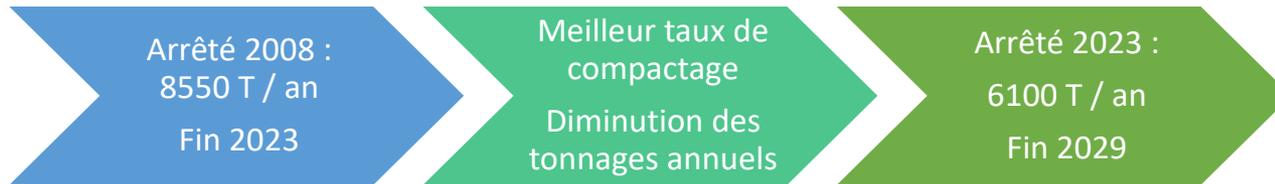
Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Nouvel Arrêté préfectoral du 18/03/2024

## Ce qui change :

- Baisse progressive des tonnages enfouis : en 2022 = 6500 T → en 2025 = 6141 T
- Augmentation de la capacité totale de stockage de 14 000 T
- Une fin d'exploitation programmée en 2030



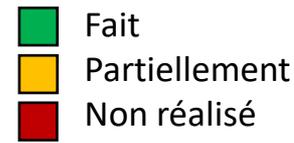
- Recensement des références cadastrales des parcelles voisines + bande d'isolement
- Pose des puits biogaz en fin d'exploitation
- Rejet possible des perméats

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Réalisations 2023



- **Réparation des filets anti-envols : continuer**
- **Trouver une solution pour les envols : Pose de filets « Grand vent » sur la partie Nord-Ouest pour limiter les envols sur l'ancien site ou acquisition de cage à envols.**
- **Réfection de l'entrée du site : réparation pont bascule + réparation potence lixiviats + terrassement et bitume non fait**
- **Installer le système de vidéosurveillance**
- **Couverture de la zone 2 avec des bâches : couverture terreuse actuellement**
- **Non acquisition de : conductimètre, radiateur, godet inclinable ,,,**

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon



# Perspectives et budget 2023

## BUDGET d'investissement 2024 : 99 930 €

Frais d'étude	2031	22 920,00 €	22 920,00 €	AMO bureau d'études EODD
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	21 010,00 €	4 000,00 €	Filet anti-envols
			700,00 €	radiateur
			5 000,00 €	Grillage + piquet
			2 880,00 €	moteur ozoneur
			2 000,00 €	Graisseur tronconneuse chargeur
			5 000,00 €	Plot béton
			480,00 €	Regard PL
			450,00 €	Regard réhausse
500,00 €	Plot caméra sur mesure			
Matériel de téléphonie	2185	650,00 €	650,00 €	Téléphone
Matériel de bureau et matériel informatique	21838	37 250,00 €	35 000,00 €	Vidéoprotection incendie
			2 250,00 €	Logiciel RNDTS
Constructions	2313	3 600,00 €	3 600,00 €	Extension auvent
Autres immobilisations corporelles en cours	2318	14 500,00 €	6 000,00 €	Travaux Talus
			8 500,00 €	Reprise réseau biogaz 70m

	2020	2021	2022	2023
<b>TGAP</b>	42 €	54 €	58 €	61 €
<b>Tonnes enfouis</b>	5699	5346	6187	5801
<b>Coût TGAP</b>	239 353 €	288 694 €	358 827 €	353 861 €
<b>Part de la TGAP / au fct</b>	45,3%	54,3%	66,3%	56,6%
<b>Budget Fonctionnement CHAP 11</b>	528 421 €	531 304 €	541 585 €	625 559 €
<b>Budget Investissement</b>	831 531 €	158 781 €	72 506 €	101 182 €

ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

Merci



# Questions diverses



ISDND de Pralong

Régie SMICTOM Serre-Ponçon

